



## **Prix Gabriel Villemure : L'ACAT Canada décerne ses premières bourses**

L'ACAT Canada décernera le 23 mars prochain deux bourses dans le cadre de la première édition du Prix Gabriel Villemure. Les deux lauréats sont Jean-Manuel Doran-Peñafiel du Collège de Montréal et Marianne Lapierre du Collège Beaubois, tous deux de niveau Secondaire 4.

C'est le 23 mars prochain à Montréal à 13h, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ACAT Canada, qu'aura lieu la remise des deux bourses d'une valeur de 300 \$ chacune et le dévoilement des textes gagnants.

### **Particularités de ce concours**

Le Prix Gabriel Villemure (PGV) vise à récompenser deux étudiants qui soumettent un texte traitant de l'importance de lutter contre la torture et de respecter l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies qui stipule que : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Le prix cherche à encourager les jeunes qui prennent part au cours obligatoire d'Éthique et culture religieuse à entreprendre une réflexion morale sur le phénomène de la torture et des mauvais traitements qui frappe encore plus de 140 pays, et dont le Canada n'est pas exempt.

Pour la première édition du PGV, le jury qui a étudié dix-sept candidatures était composé de quatre personnes : Nancy Labonté, Marc Millette, Sandra Pilar Sanchez et Michel Rigaud, tous membres de l'ACAT Canada.

Les textes primés sont constitués d'un manifeste rédigé par Jean-Manuel Doran-Peñafiel réclamant la fin de la torture ainsi que d'une lettre adressée par Marianne Lapierre au Président de la République populaire de Chine dénonçant la pratique de la torture sur son territoire. Ces textes seront bientôt disponibles sur le site de l'ACAT Canada à l'adresse [acatcanada.ca](http://acatcanada.ca) où le lecteur peut également trouver une trousse éducative décrivant le Prix et ses règlements ainsi que plusieurs références relatives au dossier du respect des droits humains et à la pratique de la torture.

L'ACAT Canada (soit l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) célébrera bientôt son 35e anniversaire. Fondée par l'abbé Gabriel Villemure, l'association fait partie de la Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) qui jouit d'un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations unies.

- 30 -

Source :

Nancy Labonté, coordonnatrice, ACAT Canada

Téléphone : (514) 890-6169

Courriel : [acat@acatcanada.org](mailto:acat@acatcanada.org)